

Paris le 15 mai 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le ministère de la Justice organise les 45^{ème} olympiades de la protection judiciaire de la jeunesse

**Du lundi 15 mai au vendredi 19 mai 2017 à Dijon
sur le Campus Universitaire, stade Colette Besson**

Manifestation sportive d'ampleur nationale, le challenge Michelet réunit des délégations venues de toute la France et de Belgique. Plus de 300 jeunes sous main de justice s'affrontent amicalement autour des valeurs éducatives et citoyennes du sport.

Une manifestation riche de sens et d'Histoire

Au-delà des podiums et des médailles, le Challenge est surtout un média éducatif qui rend hommage à Edmond Michelet, rescapé des camps de concentration devenu garde des Sceaux en 1959. Les jeunes préparent cet événement pendant plusieurs mois dans le cadre de leur suivi judiciaire. Entourés par leurs éducateurs, ils s'entraînent aux six disciplines à l'honneur : football, athlétisme, natation, basket-ball, cross et rugby. Ils travaillent également autour de la thématique de la « résistance », choisie comme fil rouge de cette 45^{ème} édition.

Hors des terrains de sport, un « village-animations » sera installé sur le site pour permettre aux jeunes de développer leur curiosité sur des sujets tels que la santé, la nutrition, le bien-être, la culture. Cinq stands principaux proposeront des activités autour de 5 acceptions de la « résistance » : résistance physique, citoyenne, environnementale, politique et culturelle.

Une ode au sport et à la jeunesse

La protection judiciaire de la jeunesse, direction du ministère de la Justice, s'attache à cette occasion à fédérer les jeunes qu'elle prend en charge autour des valeurs et des émotions propres aux rencontres sportives : esprit d'équipe et de partage, respect des règles, don et estime de soi.

Des notions qui doivent permettre à chacun de ces adolescents de retrouver leur place dans la société.

Le Challenge Michelet est parrainé chaque année par un grand nom du sport. Cette année Charles ROZOY, champion paralympique de natation, accompagnera les adolescents. Il sera présent tout au long de la semaine pour les soutenir et les encourager.

Organisée en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif de Côte d'or, cette manifestation met à l'honneur les valeurs du sport.



La Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)

La PJJ prend en charge et encadre les mineurs qui font l'objet d'une décision de justice pour leur permettre de comprendre la portée de leurs actes et s'insérer dans la société. Elle se mobilise avec tous les acteurs de la justice des mineurs et de nombreux partenaires dans les domaines de l'éducation, de l'insertion, de la culture, du sport et de la santé pour apporter une réponse adaptée à la situation de chaque jeune qui lui est confié.

Contacts presse

- Direction de la protection judiciaire de la jeunesse du ministère de la Justice
Hélène Suhas : helene.suhas@justice.gouv.fr / 01 70 22 78 75 - 06 07 15 31 67
- Direction inter-régionale PJJ Grand-Centre
Florence Fantini : florence.fantini@justice.fr / 03 45 21 86 20 – 06 66 80 89 28